

LA RENAISSANCE

L'Homme Libre sur la Terre Libre

RÉDACTION:
50, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES
De 6 heures à minuit.

JOURNAL QUOTIDIEN
2^e Année. — N^o 102. — SAMEDI 16 MAI 1896
Cinq Centimes

Les Annonces sont reçues chez MM. Audhourg
et Cie, 10, place de la Bourse, à Paris, et à
l'Administration du journal, 50, rue Notre-
Dame-des-Victoires, de 9 heures à 6 heures

L'œuvre Libératrice

LA CONNAISSANCE DE SOI

Dans l'immense fatras des philosophies, des métaphysiques et des systèmes, le penseur cherche en vain l'Idée maîtresse, l'Idée dispensatrice de bonheur pour l'individu.

Etonné de l'organisation mécanique des choses et des êtres, ne voyant partout que complexité et automatisme, le penseur, nécessairement, devait, aux temps passés, embrasser, — pour son œuvre d'élaboration du mécanisme des sociétés, comme pour celle d'élaboration du mécanisme des mondes, — embrasser d'une vue étendue la position générale des êtres vivants dans la nature.

De là, sans doute, cette impuissance des théories générales à élucider la question de l'existence que, durant si longtemps, ennuagèrent les systèmes métaphysiques des philosophes anciens.

L'unité humaine étant l'individu, il est de toute évidence que, pour la recherche du bonheur en vue d'une meilleure organisation sociale, se devait rechercher d'abord le bonheur de l'individu. C'est ce problème que, jusqu'à présent, on négligea trop, et les rares penseurs, qui, à cette idée, consacrèrent leurs œuvres, furent dédaignés par le public, qui ne vit, dans la mise en pratique de cette conception, que le retour aux ancestrales bestialités.

Étant donnée la complexité des individus par rapport aux individus, et d'iceux par rapport à eux-mêmes, la diversité ethnique, linguistique, mentale, biologique et climérique de race à race, de peuple à peuple, on ne peut, sans recourir aux hypothèses et tomber dans l'erreur, élaborer un plan général d'organisation en vue de la conquête de l'universel bonheur.

C'est donc l'Individu-Unité, l'Individu-Principe que l'on doit étudier en sa constitution physique et mentale pour, ses aptitudes une fois connues, aider à leur développement et, ainsi, l'adapter au milieu social que son organisme réclame. De cette adaptation prolongée à tous les individus, sortira une humanité noble, belle, parce que conforme, en chacun de ses membres constitutifs, à la nature, dans laquelle, désormais, elle évoluera librement, et progressivement se développera, de par l'évolution respective des individus qui la composent.

Avant donc d'établir l'émancipation de l'individu, en ériger des principes, il est

de toute importance, sous peine de toujours s'acharner à travail de Pénélope, d'établir l'harmonie en chaque individualité, rendre consciente chaque molécule de l'agrégat social; et ainsi, le mécanisme harmonique de chaque individu étant assuré par la pleine connaissance de soi, la société, dans son ensemble, harmoniquement se développera. Non pas que je veuille insinuer par ce, le progrès non-arrêté dans sa marche, puisque jamais il ne fut arrêté, mais, au lieu de la vie brutale, inconsciente, animale, nous aurions acquis par cette transformation, connaissant nos besoins, nos aspirations, nos aptitudes, et, en champ libre, adaptant ces besoins, aspirations, aptitudes au corps social équilibré, nous aurions acquis, dis-je, la liberté, le bonheur, relatifs à chacun: et ainsi évoluant, plus rien n'entravera la recherche des causes premières et primordialement intéressantes, que toujours, fûmes avides de connaître.

La vie enfin sera libre.

La conduite de chaque individu est donc plus simple que d'aucuns le croient: Se connaître. Tout est là. L'harmonie du tout dépend de l'harmonie de chacune de ses parties.

Par l'action naturelle, la transformation du milieu social s'opère. Et rien ne peut s'opposer à cette action, la retarder.

Par l'action consciente individuelle, cette transformation peut s'accélérer. Et comme, en nous, la nature a mis ce besoin de vivre heureux, cette continuelle aspiration au bonheur, certainement adviendra ce règne de joie et de liberté.

Mais si lente est cette transformation et si tendues vers ce règne sont nos facultés qu'inaffablement devaient s'élaborer, imaginativement, dans le cerveau des poètes, des artistes et des penseurs l'établissement de la Cité idéale à l'instauration de laquelle, chacun, plus ou moins, veut concourir.

Et c'est là qu'apparaît l'action néfaste de l'Imagination dans l'Individu. Le Rêve plane. L'Organisme souffre, parce que non étudié et délaissé. L'Action libératrice s'en ressent, diminuée, parfois complètement abandonnée.

C'est contre cette tendance au rêve, qu'individuellement nous devons réagir, et, seule œuvre à accomplir, nous appliquer à nous connaître pour nous rendre adaptable au milieu que préconise, non notre rêve, mais notre organisme.

C'est de la Connaissance de Soi que découlera intrinsèquement l'harmonie des individualités, qui affirmera la supériorité constitutive de la Société ainsi transformée sur les autres en décadence.

ALBERT PROVOST.

DES PETITS PAPIERS

A. M. P. Martinet,
co-directeur du journal la Renaissance.

Mon cher ami,

Toutes raisons de lettres et d'affections écartées, bien que réservées, je désire que soit formulée ici mon actuelle situation.

Je suis, n'ai cessé d'être et reste le co-propriétaire, co-directeur de la Renaissance, jusqu'au succès ou la faillite.

Je désire que cette affirmation soit imprimée pour la joie d'un homme qui toujours me fut aimable, mais un soir, cependant, m'a trahi: j'ai dit l'imprimeur.

Je désire que disparaisse toute imitation — amicale — de signature et défends (c'est mon droit) — je pense — qu'on touche à Vervoort et Chauvin, pêche et chasse réservées!

Ce poisson-gibier est mien et seul, en ce papier, entends me l'offrir, avec ou sans beurre.

Je répudie toute solidarité pour tout imprimé autre que mien, étant inapte, comme tu le sais, mon individualisme s'arrêtant aux branches mortes en votre généalogique arbre.

Tien,

HENRY DUPONT.

Ceci à publier, en même temps que doivent disparaître les noms des démissionnaires, par moi, signifiés à Dangon.

Théoriquement, Paul de Cassagnac a raison contre Rodays et, théoriquement, ont raison Pierre Lefèvre et Lucien-Victor Meunier contre Camille Pelletan. Les royalistes ne devraient s'allier avec la bande opportuniste qui a renversé les principes et dévoré le budget, et les radicaux-socialistes ne devraient s'unir aux collectivistes qui rêvent l'achèvement des principes et de tout incorporer au budget.

Mais cela, c'est le devoir. Or, pas plus en politique qu'en autre chose, on n'obéit au devoir. L'intérêt seul guide députés et journalistes. Et malgré ses belles déclamations, Paul, quand siégeait, donna sa voix aux ministres opportunistes et les sauva. Et Pierre Lefèvre, quand Bourgeois régna, me dénonça la mixture des bulletins de toute l'aile gauche.

Dans la pratique, donc, c'est de Rodays et Camille Pelletan qui auront raison.

Les opportunistes se laisseront avec les réactionnaires, les radicaux s'amalgameront avec les collectos, et, alternativement, nous serons gouvernés, par Tories et Wighs, — jusqu'au grand soir.

PAUL MARTINET.

Étudiants et agents se sont colletés, on a pris plusieurs étudiants. Ils ont été relâchés puisqu'ils sont étudiants, ce serait des « populos » ils descendraient à Mazas, on instruirait, on saurait leurs complices. Mais des étudiants...

Et je trouve cela très bien, que les bourgeois arrivent à ne plus condamner les bourgeois. Il faudra bien qu'on finisse par ne plus condamner personne.

G. O.

Rousselle est mort. Un qu'on ne regrette pas aurait dit Ibelis, resté. Félix Faure s'est par Moreau, fait inscrire chez Rousselle. Ces deux vivants valent le défunt.

Révérence parler!

Autrefois, c'était pour la Saint-Henri. Maintenant c'est pour la Saint-Philippe.

J'ai vécu, jeune, à Nîmes, dans cet Enclos-Rey que Daudet a chanté.

Les royalistes farouches qui, là, demeurent, étaient la Saint-Henri, buvaient, chantaient, portaient des santés, se séparaient en se disant:

— C'est l'année prochaine que nous aurons Heury cinquième, notre bon rey.

Pendant de longues années encore, les Parisiens pourront lire que la jeunesse royaliste s'est réunie au Salon des Familles, à l'occasion de la Saint-Philippe et que le vœu a été formulé que, l'an prochain, la poule au pot dominicale nous soit enfin apportée par Philippe la Gamelle.

De juillet, la petite, la ridicule fête s'est avancée à mai.

Quand Philippe sera mort, si son fils s'appelle Joseph, c'est le 19 mars, que la vieillesse royaliste de l'Enclos-Rey et la jeunesse royaliste du Salon des Familles se piqueront le nez.

P. M.

Réunions de libertaires:

Lundi soir, 58, rue Daubenton, rue de Vanves, 4, et à St-Denis, rue Samson, 28.

Dimanche, à 2 heures et demie, 53, route de Flandre, Pantin.

Dimanche soir, 103, rue du Théâtre.

De Henry Maret:

« Il y aurait un beau rôle à jouer pour celui qui dirait ce qu'il faut faire demain matin ».

Il n'y a pas de beaux rôles. Mais la Renaissance explique tous les jours que demain matin il faudrait savoir se connaître.

SOYONS SENSÉS

Devenues rares les personnes qui ne lisent qu'un journal.

Mais s'il est un seul Iroquois qui ne se renseigne que par la Libre Parole, ledit a reçu un beau lapin, ce matin, du rédacteur E. Pron.

Ce Pron veut que ce soit le cheval de Veil-Picard, le jockey de Veil-Picard, Veil-Picard lui-même qui, hier, à Longchamp, ont coté les joueurs.

Ceux qui lisent plusieurs journaux savent très bien que c'est Galantin et Pétrin, Kearney et Bowen, chevaux et jockeys appartenant à MM. de Saint-Allary et de la Charme, qui ont faussé l'épreuve dans le Prix du Bois-Rouaud.

Du reste, cette erreur commise par E. Pron s'infirme en rien sa thèse que le Juif vole partout où il se trouve.

Saint-Allary et la Charme sont des noms hébreux, Kearney et Bowen sont jockeys juifs, et Galantin et Pétrin chevaux d'Israël.

Au surplus, tous les incidents d'hier ont été suscités par des Yougres.

Les entraîneurs qui, à Buffalo, ont voulu faire chanter Tom Linton, sont des Juifs notoires.

Les sergents qui ont assommé les étudiants étaient tous Israélites.

Enfin, mon cher Drumont, votre E. Pron doit être Juif aussi; car il n'y a qu'un Juif rédacteur pour déconsidérer la Libre Parole par tel, d'un fait, travestissement.

P. M.

A LA SOCE

Crème est la soce pour petits,
Petits mectons à face blême;
L'existence est pour eux un problème
Où gambillent leurs appétits,
Chaos où fringale domine
En leurs besoins non-satisfaites,
La Soce fort les abomine,
Et c'est elle qui les a faits!

Société, terrain nature,
Où Vice germe en liberté,
Pour produire là pourriture,
Ici plaisir et volupté,
Si chourinent les souffreteux,
C'est la lâcheté criminelle
Qui mit l'éclair en leur prunelle
Et la révolte au cœur des gueux!

Grains en bonne place ont rendu,
O Nature, commune mère,
Fruits du pavé, fleurs de misère
En qui le sentiment s'est tu.
O Soce veule autant qu'infâme,
Propense t'en iniquité:
La souffrance attise la flamme
En le cerveau du Révolté!

A. P.

« Que ceux-là soient humbles qui ne peuvent être fiers d'eux, ni de rien d'eux. »
SAVARIT.

Monsieur Savarit est simple s'il ne s'est jamais aperçu que l'humilité est le suprême orgueil.

Nous sommes nombreux qui nous « prosternons devant la Loi » parce croyant en nous-mêmes.

N'est-ce pas pour avoir joui de tous les pouvoirs (ou de leur possibilité) que nous n'aspirons plus à un seul.

Le besoin de nous hausser pour nous sentir grands ne nous hante nullement; certains de disposer encore d'assez de force, nous nous offrons le luxe de nous amoindrir pour mener la vie.

Assuré de sa puissance — masculine, en le cas — Monsieur Savarit se donnerait-il la peine d'une ébouriffante cravate blanche.
G. OTTO.

Toute personne s'arrêtant dans une ville d'eau allemande est obligée de faire connaître sa situation sociale. On la taxe, d'après cette déclaration, à une redevance.

Les grands quotidiens font suivre cette constatation d'un chapitre : horreurs du régime allemand, doux pays, autocratie, esclavage, etc.

Mais en Suisse, tout étranger qui veut s'établir, même pauvre ou proserit, n'est-il pas assujéti à une taxe? Et cependant république, suffrage universel, referendum, self-gouvernement, liberté, etc.

La jeunesse royaliste a voulu renverser la République. Pour la consolider, Félix Faure va saluer une impératrice à la frontière — de l'est, je vous prie. Il est des cabotins de tout âge.

Quel sera l'idéal DE DEMAIN

Georges Delorme publie une revue mensuelle de Sociologie positive: *La Coopération des Idées*. Nous extrayons du numéro du 1^{er} mai les lignes suivantes:

Sous ce titre, nous avons l'intention de recueillir et de publier toutes les opinions qu'on voudra bien nous faire connaître sur la forme, la force et les conséquences de l'idée directrice, en voie d'élaboration, appelée à remplacer l'idéal religieux à son déclin.

Avec la Religion finissante, se tarit une source merveilleuse de poésie, de consolation et d'espérance. On ne croit plus à ce qui fut; on ne croit pas encore à ce qui sera. Triste période de transition qui eut toujours pour corollaire une effrénée corruption, un putride jaillissement de lie et d'écume!...

Les hommes d'élite, qu'ils soient de la plèbe ou du patriciat, interrogent anxieusement l'avenir. Ils voient devant le mal s'étendre comme une lèpre, et ils en souffrent, parce que le doute les empêche d'agir efficacement pour le bien.

Si la Civilisation ne doit point périr dans la purulence, dans l'acool, dans la démence et dans le sang, il est évident qu'une idée vigoureuse doit s'imposer,

galvanisant les énergies, exaltant les enthousiasmes, et entraînant notre pauvre Humanité vers les terres promises de liberté et de justice.

Cette idée régénératrice ne naîtra pas brusquement d'un cerveau génial: elle ne surgira pas, indéterminée, des entraînements populaires: nous en possédons actuellement les éléments. Mais ils sont épars, celés. Elle est déjà; mais elle n'est encore qu'un brouillard, une nébuleuse. Et pour qu'elle vive, pour qu'elle soit féconde, il faut que ses a tomes soient condensés, intégrés: c'est ainsi que la stérile et chaotique nébuleuse, devient un vivifiant soleil aux triomphants rayons.

En se plaçant en dehors des systèmes il est donc possible de savoir ce que sera cet idéal.

Malgré le conflit des doctrines, malgré l'âpre concurrence des individualités, nous avons la conviction qu'il y a dans un des recoins de l'intelligence de tous une aspiration commune, parce que juste. Et nous croyons même qu'il est essentiel de préciser cette aspiration universelle parce qu'elle sera l'idéal puissant que nous espérons.

C'est à cette œuvre que nous convions tous les esprits élevés: savants, philosophes, professeurs! littérateurs, journalistes, poètes, artistes, etc.

Refuseront-ils d'y collaborer?

Il y a là mieux qu'une vulgaire consultation. Et certainement, de cette enquête, le sociologue et le philosophe pourront tirer une conclusion utile.

En conséquence, nous enverrons, par lettre, à toutes les personnes qui reçoivent notre publication le petit questionnaire suivant:

1. Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration?
2. Quelle sera sa formule? — Sera-t-elle mystique ou positive?
3. Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux?
4. Modifiera-t-il l'ordre social? — Si oui, en quel sens?
5. Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les Foules, l'élite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle?

Pour faciliter notre tâche, nous prions nos lecteurs de nous envoyer le plus tôt possible leurs réponses.

Prière d'adresser les réponses à M. Delorme, 17, rue Paul Bert.

« Tout ce qui, après avoir commencé par l'idéal, se poursuit par l'idéal, périra par l'idéal. » P.-J. PROUDHON.

Et d'abord un idéal est-il nécessaire pour vivre, soit physiquement, soit intellectuellement, soit socialement? La demande: « Quel sera l'idéal prochain! » suppose un idéal ancien ou précédent que je ne vois pas.

Idéal: sens d'idée directrice, n'est qu'une abstraction des caractères spéciaux aux idées à tendances motrices, qu'on peut toujours, après coup, après l'action qui les fait, faire rentrer dans un ordre, dans un système; mais cet ordre, ce système ne constitue pas un idéal. Les idées motrices, chez un individu, appartiennent toujours à des systèmes différents. Les systèmes les plus contradictoires peuvent toujours se les approprier.

C'est dans la vie sociale qu'on prétend bien à tort, qu'un idéal est nécessaire, indispensable même. — Je ne le pense pas, car les hommes sont sollicités et déterminés à l'action par les choses et non pas par la formule des choses.

C'est ainsi que leur tendance sociale est toujours: plus de liberté et plus de solidarité — ce qui semble contradictoire.

La seule formule positive, c'est la négation de toutes les formules.

BERTAL LASCO.

L'idéal dont vit le monde et dont la Tradition revoile l'agnose, rénove les formes sous lesquelles il s'offre à lui. OEcuménisme toujours en son essence, il tend aujourd'hui à une manifestation plus large que les précédentes, (il faudrait dire les *prés caduques*). Il doit se relier à l'humanité par un symbolisme religieux. Car un Abstrait non incorporé peut diriger une élite, non une foule. Une formule uniquement mystique ne lui donnerait pas d'action.

Annonce la parole de vie, éternel Orphée, pour que la Cité désirée s'édifie demain sur les débris de la barbarie actuelle! Votre œuvre est sacrée, révolutionnaires: vous qui ne sauriez bâtir, démolissez! Après vous qu'une élite montre à la foule la voie, en se sacrifiant; car toujours l'initié tuera l'initiateur.

Puis, hélas! ainsi l'ordonne la Norme: Nul homme ne vient à la vie sans que du sang soit répandu. Nul idéal non plus.

EMILE MICHELET.

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE
du 16 mai 1896.

HENRY PIVERT

PAR

Fernand Clerget

Rue Saint-Benoît, dans l'hôtel, Pivert eut une inquiétude en voyant le patron avancer la tête: il passa vivement devant le bureau.

« Comme vous courez! » dit-elle, dans un triomphe enfantine, qui le fit monter lentement, la tête basse.

II

Entrée de bonne heure dans la chambre de son fils, madame Pivert avait ressenti cette spéciale angoisse, tout ensem-

ble d'appréhensions et de curiosités, qu'inspire un lit familial non défait pour la première fois. Ses lèvres minces avaient marmotté quelques syllabes, plaintes ou menaces, aussitôt traduites par le bruit des meubles qu'elle se mit à ranger, à épousseter, avec des mouvements brefs de ses jambes arides, des gestes réprimés de ses bras maigres, et des raideurs de son long corps anguleux. Elle n'avait pas arrosé le parquet, et la poussière qu'elle amenait à grands coups de balai la faisait toussoter. Ses allées et venues d'aragne ne cessèrent qu'au son de huit heures, martelées par l'horloge de Saint-Germain-des-Prés.

« Vous dormez encore! »

Sa voix aigre éveilla des craquements dans les vieilles boiseries, et, de la pièce voisine, un sourd grognement lui répondit, puis un sommier cria: monsieur Pivert se levait.

La veille, ils avaient attendu Henry jusqu'à minuit. Leur fils était avant tout coupable d'un dérangement de leurs habitudes, dont ils s'étaient lamentés, face à face; devant la cheminée où des cendres refroidissaient. Ils avaient fait mille conjectures où voulait encore se dissimuler leur ennui d'être retardés dans leur sommeil. Le père, générale-

muët malade, et ce soir-là plus fatigué que de coutume, s'était couché le premier, avec de petits cris douloureux, toute une comédie de souffrance, joepno! ur se donner le droit de s'isoler dans ses draps. La mère avait persisté, mais son irritation faisant place à une lente inquiétude, elle avait égrené tout un chapelet de réflexions grises et d'*ave-Maria*, qui l'avaient endormie à son tour.

« Il n'est pas rentré? demanda monsieur Pivert.
— Vous voyez bien! »

Gros, gras, lourd, monsieur Pivert gagna son fauteuil, traînant ses savates élargies, gloussant et geignant, la bouche tordue et comme enflée, les yeux, sanguinolents, à fleur de tête, dans le visage boursofflé, sous le bonnet de coton gris zébré de bleu, et tout le corps appuyé sur deux cannes. Il se tassa dans son fauteuil, puis regarda la pendule.

« Huit heures et quart, fit-il.

— Henry ne vous a rien dit, hier?

— Si, qu'il allait se promener.

— Et il a passé la nuit dehors!... Saviez-vous qu'il devait communier ce matin?

— Non.

— Vous ne le surveillez pas assez.

— Ne vous emportez pas... Oh! gémit-elle, cette maladie ne me laisse aucun repos

— A qui la faute? interrogea durement madame Pivert. Quand on a eu des parents comme les vôtres!... Encore, si vous aviez été plus sage qu'eux, vous ne seriez pas, à cinquante ans, incapable de nourrir votre famille...

— Vous ferez-vous! cria monsieur Pivert à demi soulevé.

— Restez donc tranquille, vous allez vous faire mal.

Sur cette riposte doucereuse, elle leva les yeux au plafond, tourna le dos à son mari, changea de place quelques objets déjà rangés, ouvrit la fenêtre, et se pencha sur la rue. En face, une boutique s'étalait sous le tablier montant avec le bruit d'un frottement de ferrailles; et parmi l'or et l'argent des lustres, des chandeliers et des encensoirs, s'entassaient des sujets d'église et des utilités de sacristie: étoles, chasubles, surplis, burettes, cierges fuselés, ciselés, étoilés, qui séparaient des Christs, des Apôtres et des Vierges, peints et enluminés. Le marchand finit de tourner sa manivelle, observa si l'étalage était en ordre, scruta du coin de l'œil les alentours et vit madame Pivert, qu'il salua respectueusement.

FERNAND CLERGET

(A suivre)

La RENAISSANCE a dû céder sa troisième page et la quatrième à un fermier de publicité qui y mettra des annonces ou telles nouvelles dont se désintéressent les rédacteurs qui signent aux deux premières pages.

SPECTACLES DU 16 MAI

Opéra : Sigurd. Théâtre-Français : Moann Roland. Opéra-Comique : Le Chevalier d'Harmenthal. Odéon : Le Roman d'un jeune homme pauvre. Dans les autres théâtres, mêmes spectacles que la veille.

EN INDO-CHINE

La piraterie dans la région de Hagiang. — La famine au Tonkin. — En Annam. — Au Siam.

Marseille, 14 mai. Le paquebot le Salazie, des Messageries Maritimes, courrier du Japon et de l'Indo-Chine, est arrivé ce matin. Il avait à bord 321 passagers, parmi lesquels MM. Smith, Chiollier, chargé de mission; Auvergne, résident au Tonkin; David, vice-résident; Der, directeur général des postes et télégraphes au Japon; Jacob et Bonfils, chefs d'escadrons; Grenier, lieutenant de vaisseau; Moray, Bulleux, Tourat, Lévy, Jacquot et Picard, capitaines d'infanterie de marine; Hams, Fontaine, Depied et Davignieu, médecins des colonies; Clément Thomas, gouverneur de l'Inde française, accompagné de son secrétaire M. Gelot; Delord, procureur général à Pondichéry; 102 quartiers-maîtres et marins provenant de l'escadre de l'Extrême-Orient et 16 militaires.

Les journaux du Tonkin, arrivés ce matin par le Salazie, nous apportent les nouvelles suivantes :

Malgré la campagne de trois mois faite par la colonne Vallière, la région de Hagiang est encore inquiétée. Le poste de Coclan est fortement menacé par les bandes chinoises. Ce poste est, dit-on, sans vivres et sans eau. Des secours ont été envoyés par le colonel Vallière.

Le commandant Belbois est rentré à Tuyen-Quan. La colonne qu'il commandait est disloquée, mais la majeure partie des effectifs reste à Hagiang et à Bagné.

Le cirque de Lung-kum a été emporté par la colonne Belbois. Les pertes des pirates sont importantes. Ils ont abandonné leur matériel de campement.

Le journal l'Extrême-Orient donne des détails sur la famine qui sévit actuellement sur divers points du Tonkin et particulièrement sur les provinces de Bac-ninh, de Hangyong et de Sontay. Dans certains endroits, les habitants quittent les villages et gagnent la brousse. L'Extrême-Orient attire l'attention du Gouvernement sur ces faits.

Le 26 avril a eu lieu à Hué l'exécution de vingt-deux chefs du parti insurrectionnel sur les cinquante amenés par le Kham-mang. L'exécution a été faite en grande pompe au milieu d'une foule considérable. Les condamnés ont été exécutés par groupes de six par six bourreaux.

On mande de Chantaboun : Les autorités françaises s'occupent de la construction de la route reliant de Chantaboun à Battambang et de l'installation d'un fil télégraphique. On élève également dans ces régions à Pak-nam et à Chantaboun dans l'attente des nouveaux renforts de troupes européennes qui vont arriver.

Actuellement les troupes françaises qui se trouvent à Chantaboun, se composent de 90 soldats européens et de 300 tirailleurs annamites.

Congrès international de pêches maritimes

Du 3 au 7 septembre prochain aura lieu, aux Sables-d'Olonne (Vendée), un congrès international de pêches maritimes, d'ostréiculture et d'aquaculture marine, organisé sous le patronage de MM. les ministres de la marine, du commerce et de l'industrie et des colonies par cette ville, sur l'initiative de la Société d'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes.

Ce congrès, qui sera présidé par M. l'amiral Ch. Duperré, président d'honneur, et M. le professeur Perrier, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, comprendra des séances générales et de sections, où seront discutées les questions à l'ordre du jour des pêches maritimes et des industries de la mer, et d'intéressantes excursions scientifiques sur

les points les plus pittoresques des côtes de Vendée.

Le canal des Deux-Mers

La publication au Journal officiel du rapport concernant le canal des Deux-Mers, a été faite en exécution de l'article 4 du décret du 21 septembre 1894, ainsi conçu :

Article 4. — Le rapport de la commission sera remis par son président, au ministre des travaux publics; il sera aussitôt inséré au Journal officiel.

Ce document n'est qu'un nouvel élément de l'instruction et de l'étude de ce vaste projet, et sa publication, qui est la conséquence d'un décret, n'engage nullement l'avenir.

CHOSSES MILITAIRES

MARINE

L'escadre de la Méditerranée à Bizerte. — Hier matin, le cuirassé le Redoutable a passé le canal à six heures, a traversé la baie de Selra, franchi le barrage de la pêcherie et mouillé dans le grand lac de Bizerte.

A six heures vingt, le cuirassé le Brenus, hantant pavillon de l'amiral Gervais s'est avancé rapidement dans le canal pendant que l'harmonie de Tunis jouait la Marseillaise.

L'amiral Gervais a remis au nom du ministre de la marine la croix de chevalier de la légion d'honneur à M. Couvreur, entrepreneur concessionnaire du port de Bizerte.

Ecole supérieure de guerre. — L'école supérieure de guerre composée des croiseurs Amiral-Charner, Suchet et Latouche-Tréville appareillera demain des Salins pour Bizerte où elle se mettra à la disposition du vice-amiral Gervais.

Les Abeilles

Voici un court résumé d'une Conférence faite par un spécialiste, M. Tanton, propriétaire du vaste et beau domaine de Reyrieux (Ain).

Nous ne pouvons reproduire qu'à grands traits les principaux passages de cette Conférence qui a pendant près de deux heures tenu un nombreux auditoire en haleine.

M. Tanton a commencé par faire ressortir les bienfaits de l'abeille, au double point de vue de l'excellent produit qu'elle nous fournit, et de l'exemple moral de travail, d'ordre et d'économie qu'elle nous donne.

Voyez le dévouement des abeilles adultes se réduisant à la portion congrue et dépendant, sacrifiant tout, jusques à leur vie pour l'éducation des générations futures qui doivent perpétuer la race par delà les temps.

C'est là l'exemple vivant d'un peuple poursuivant avec droiture le chemin que lui trace la Providence, couvrant le monde de ses produits et de ses œuvres fécondes.

Un apiculteur qui connaît son art visite le moins possible ses abeilles. Il fait toutes les opérations nécessaires, mais se borne à. Il sait que les abeilles sans cesse tripotées ne donnent pas de bons résultats. D'un coup d'œil observateur, il juge par le dehors de ce qui se passe au dedans. Trois visites sont nécessaires, indispensables. Au printemps, la mise en tenue de travail des colonies qui sont dans une situation régulière et la reconstitution de celles qui seraient orphelines ou bourdonneuses.

En juin, la récolte du miel, opération toujours agréable. Enfin au 20 septembre la deuxième récolte et la mise en hivernage. Ces trois principales opérations ont été traitées dans la Conférence et notamment la récolte du miel.

Le choix d'une ruche doit toujours porter sur les deux types originaux, Dadant, Quimby, ou Dadant, Blatt du genre vertical, et, dans le genre horizontal, la ruche de M. de Layens. Ce sont les mieux constituées et les meilleures. Du reste dans ces ruches, tout y est combiné, mesuré, calculé.

Inutile de s'embarrasser dans les dérivées qui n'en sont que des copies plus ou moins imparfaites.

Enfin les ruches doivent être de grande capacité, 100 à 120 litres.

N'oublions pas que la cire gaufrée est un puissant facteur de l'apiculture.

Elle hâte et facilite le travail des abeilles, dans la construction de leurs édifices; elle leur fournit une grande économie, un kilogramme de cire coûtant aux abeilles 20 kilogrammes de miel; elle donne aux édifices la rectitude qui leur est nécessaire et sans laquelle ceux-ci sont impropres au service; elle évince les mâles par la pénurie des édifices bourdonniers, les mâles ne sont d'ailleurs qu'une énorme charge sans compensation.

L'association des colonies est recommandée, comme procurant aux abeilles une activité considérable, dont les apiculteurs intelligents doivent tirer tout le parti possible.

La réfrigération des moûts

M. Muntz, dont les études œnologiques sont si connues, publie dans la Revue de viticulture du 18 avril une étude sur la réfrigération des moûts. Nous en reproduisons ce qui est relatif soit aux inconvénients de la chaleur pour une bonne vinification, soit aux moyens employés afin de remédier à ces inconvénients. Nous citons textuellement :

« Lorsque le raisin est cueilli par un temps frais, la fermentation s'établit lentement, se poursuit avec régularité et sans que la température atteigne la limite à laquelle l'activité de la levure se trouve entravée; dans ce cas, la fermentation s'achève sans accidents, et le vin possède toutes les qualités dont il est susceptible.

« Quand, au contraire, le raisin est déjà chaud au moment où il est apporté à la cuve, la fermentation se déclare avec une grande rapidité, la température s'élève subitement, et ne tarde pas à atteindre une limite extrême, située entre 37 et 40 degrés, à laquelle la levure alcoolique est tirée. Si à ce moment, tout le sucre n'est pas transformé, et c'est presque toujours le cas dans les vins d'un degré alcoolique moyen, ceux-ci restent doux, et la proportion d'alcool n'augmente plus; ils sont manifestement de qualité inférieure. En outre, cette température élevée qui a déterminé la mort de la levure est par contre des plus favorables au développement des bactéries, et celles-ci trouvent un aliment à leur activité dans le sucre qui n'a pas été transformé. Les vins sont dès lors exposés à devenir le siège de maladies bactériennes d'autant plus que la maturité du raisin a été plus complète, et par suite l'acidité des moûts plus faible. On voit alors apparaître ces maladies encore imparfaitement définies qui, sous le nom de pousse, de tourne, de casse, de fermentation manitique, causent de véritables désastres. Les vins, en effet, restent louches, se remettent à fermenter de temps en temps, prennent un goût fade et souvent une acidité désagréable, se décolorent...

« C'est surtout en Algérie... que l'on a accusé l'échauffement des moûts de la détérioration des vins... Une fermentation déficiente seule doit être regardée comme la cause de l'infériorité des vins algériens; les viticulteurs de cette région l'ont d'ailleurs compris, comme le témoignent les efforts de quelques-uns d'entre eux pour améliorer les conditions de la vinification. Leurs tentatives ont remédié déjà dans une certaine mesure, à cet état de chose. Divers procédés ont été préconisés. L'on a pensé à cueillir le raisin... pendant la nuit (ce qui est peu pratique). On a essayé d'utiliser le froid produit par la détente de l'air comprimé et par celle de l'acide carbonique liquide. De son côté, M. Toulée a proposé de faire fermenter les moûts dans des cuves métalliques, dont les parois, étant très conductrices, permettent d'obtenir un refroidissement sensible. Enfin, un autre procédé repose sur le refroidissement artificiel des moûts par le moyen de l'eau. Cette pratique est d'une application facile là où l'on peut disposer d'une grande quantité d'eau; mais elle peut aussi être employée dans la localité où l'on a qu'une réserve d'eau limitée, que l'on fait servir presque indéfiniment en la refroidissant après chaque opération... »

M. Muntz présente ensuite quelques considérations sur les causes de la fermentation déficiente en France.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

Billets directs de Paris à Royat et à Vichy

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie Nevers-Clermont-Ferrand.

Durée du trajet : de Paris à Royat, en 9 heures. — De Paris à Vichy, en 6 h. 1/2.

Prix : De Paris à Royat, première classe, 47 fr. 80; deuxième classe, 32 fr. 30; troisième classe, 21 fr. 10.

De Paris à Vichy, première classe, 41 fr.; deuxième classe, 27 fr. 70; troisième classe, 8 fr. 10.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

Billets d'aller et retour de Paris à :

Berne, via Dijon-Pontarlier, Les Verrières, Neuchâtel ou réciproquement. Prix : première classe, 101 francs; deuxième classe, 75 francs; troisième classe, 50 francs.

Interlaken, même itinéraire. Prix : première classe, 112 francs; deuxième classe, 82 francs; troisième classe, 55 francs.

Zermatt (mont-Rose), via Dijon-Pontarlier, Lausanne, sans réciprocité. Prix : première classe, 140 francs; deuxième classe, 108 fr.; troisième classe, 71 francs.

Valables 60 jours avec arrêts facultatifs sur tout le parcours.

Trajet rapide de Paris à Interlaken en 15 heures, sans changement de voiture en première et deuxième classe.

Les billets d'aller et retour de Paris à Berne et à Interlaken sont délivrés du 15 avril au 15 octobre.

Ceux pour Zermatt, du 15 mai au 30 septembre. — Franchisé de 30 kilos des bagages sur le parcours P.-L.-M.

Comptoir National d'Escompte de Paris

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires s'est tenue au Siège social le jeudi 23 avril, sous la présidence de M. Derormandie, président du Conseil d'Administration.

Le rapport présenté à cette Assemblée rappelle tout d'abord que le Capital social a été porté à 100 millions de francs au cours de l'exercice, et les réserves, parallèlement accrues, forment actuellement un total de 7 millions et demi. Il constate que les actionnaires anciens ont témoigné de leur confiance envers la Société en usant largement de leur droit de préférence, et que les versements effectués par anticipation ont dépassé 10 millions, de sorte que sur les 12 millions 1/2 à recouvrer au cours de 1896, il ne restait plus, au 31 décembre 1895, que 2 millions environ à encaisser sur les 50,000 actions nouvelles.

L'œuvre de reconstitution entreprise en 1889 est ainsi définitivement achevée, et le Comptoir National a repris dans le monde des affaires sa situation de premier plan.

Les bénéfices de l'exercice, qui s'élevaient à la somme nette de 5,201,129 fr. 20, permettent de répartir 25 fr. par action, soit 50 0/0 du capital, après déduction de tous amortissements et réserves.

Toutes les branches de l'activité du Comptoir sont en développement continu; il est intéressant de constater, d'ailleurs, que le mouvement du bilan n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1889, marquant ainsi, à la fin de chaque année, le chemin parcouru pendant l'exercice.

En 1895, le Comptoir National poursuivant son programme méthodique d'extension, a ouvert 6 nouveaux bureaux de quartier dans Paris, et créé en province 14 agences ou sous-agences nouvelles. Au dehors, il a étendu et fortifié l'action de l'agence de Tunis par la création d'une sous-agence à Sousse, et il a fondé les agences de Liverpool et de Manchester, auxiliaires de l'agence de Londres, qui secondent utilement les agences des Indes et de l'Amérique du Nord. Enfin, il a participé à la constitution de la banque Russo-Chinoise, qui a absorbé l'agence de Shanghai.

Les agences de Madagascar ont rendu les plus grands services aux intérêts français pendant et après l'expédition qu'a suivie jusqu'au bout M. Delhorbe, directeur de l'agence de Tananarive, admis à partager les fatigues et les travaux de l'état-major du général en chef. Tous les agents à Madagascar ont, d'ailleurs, fait preuve de plus patriotique dévouement.

Les 3 agences du Comptoir ont plus que jamais des droits acquis, et sont appelées à jouer désormais un rôle important dans la grande ile africaine.

Le Comptoir, qui s'est tenu, de parti pris, absolument à l'écart de toutes opérations en valeurs minières, a participé largement à l'émission des obligations du Crédit Foncier de France et à l'emprunt Chinois 4 0/0 garanti par la Russie, ainsi qu'aux conversions Suédoise et Hollandaise.

Après avoir donné des indications détaillées sur la marche et le développement des affaires sociales pendant l'exercice 1895, le rapport du Conseil montre, avec une saisissante conclusion, ce qu'était le Comptoir National à ses débuts dans les circonstances douloureusement défavorables que l'on sait, et ce qu'il est aujourd'hui; en 1889, il ne disposait que de 20 millions versés, de 25 millions de dépôts, d'un seul siège à Paris, de trois agences en province et d'un réseau d'agences lointaines démontées; aujourd'hui, après sept ans seulement d'existence, il dispose d'un capital de 100 millions versés, de plus de 7 millions et demi de réserves, d'un ensemble de dépôts qui dépassent 300 millions, de dix-huit sièges à Paris, de cinquante-deux agences en province, et il a toutes ses forces vives en plein exercice.

Dans une spirituelle allocution, le président, M. Derormandie, ayant de mettre les résolutions aux voix, a résumé, aux applaudissements de l'Assemblée, les impressions qui se dégagent de ces dernières communications du Conseil.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864 CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS Siège social: 54 et 56, rue de Provence, à Paris

Toutes opérations de Banque, notamment: Dépôts de fonds en compte ou à échéance fixe, produisant intérêts de 1/2 % à 3 1/2 %; Comptes Courants; — Escomptes & Encaissements d'Effets de commerce; — Ordres de Bourse en France et à l'Étranger; — Coupons Avances & Opérations sur Titres; — Souscriptions; — Garde de Titres; — Location de compartiments de coffres-forts; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérifications des tirages; — Lettres de Crédit; — Envois de fonds; — Renseignements; — Assurances; — Services de Correspondants, etc.

La Société a 215 agences et bureaux en France, 1 agence à Londres et des correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

LA FINANCE

L'Emprunt ottoman

5 OIO DE 1896

C'est en vue de faire face aux dépenses extraordinaires occasionnées par les événements de l'année dernière, que le Gouvernement impérial ottoman a conclu avec la Banque impériale ottomane un Emprunt de liv. st. 2,975,200 — ou fr. 74,380,000 ou r. m. 60,247,800 — ou Ltq. 3,272,000 — représenté par des obligations portant intérêt à raison de 5 0/0 l'an et amortissables au pair en 49 ans par voie de tirages semestriels.

Le Gouvernement Impérial Ottoman a assigné au service de l'intérêt et de l'amortissement de cet Emprunt, d'une manière exclusive et inaliénable, des revenus spéciaux s'élevant à Ltq. 200,000 et qui sont énumérés ci-dessous.

L'annuité nécessaire au service de l'intérêt et de l'amortissement étant de Ltq. 180,000

Il reste un excédent de garantie de Ltq. 20,000

soit de plus de 11 0/0.

Les revenus affectés à cet emprunt sont perçus et encaissés directement par le Conseil de la Dette publique Ottomane qui a signé le contrat conjointement avec le Gouvernement et la Banque Impériale Ottomane et dont les pouvoirs de contrôle sont définis à l'article 8 du contrat qui est conçu comme suit :

ARTICLE 8

Pour assurer le paiement régulier de l'intérêt et de l'amortissement et des frais de commission et de change afférents au présent Emprunt, le Gouvernement Im-

périal assigne et affecte à la Banque Impériale Ottomane, d'une manière exclusive, irrévocable et inaliénable de sa part jusqu'à parfaite extinction du capital nominal des Obligations, une somme annuelle de Ltq. 200,000, dont l'encaissement est confié à l'Administration de la Dette publique Ottomane, savoir :

Sur les revenus de la taxe des moutons du Vilayet d'Aidin Ltq.	40 0 »
Sur les revenus de la taxe des moutons du Vilayet de Hudavendighiar Ltq.	40 »
Sur les revenus de la taxe des moutons du Vilayet de Salonique Ltq.	40 000 »
Et sur les dîmes de la vallonnée, des opiums et des huiles d'olive des sandjaks de Brousse, Karabissar et Kraassi Vilayet de Hudavendighiar, des sandjaks de Smyrne, Saroukhan, Montéché et Denizli (Vilayet d'Aidin et du Mutesarriflik de Bigha (Dardanelles) Ltq.	80 000 »
Ensemble Ltq.	200 000 »

qui seront versées à la Banque Impériale Ottomane à Constantinople, nettes de tous frais, y compris ceux qui sont alloués à l'Administration de la Dette publique Ottomane à raison de 5 0/0 pour les dîmes et de 3 0/0 pour la taxe des moutons susénoncées.

Le Gouvernement Impérial affecte dans les mêmes conditions que ci-dessus :

1° Le droit de première hypothèque sur les lignes de chemin de fer construites par la Société de construction des lignes de raccordement des chemins de fer de Roumélie ;

2° La part revenant au Gouvernement Impérial Ottoman sur le produit net des recettes de l'exploitation de ces lignes.

En ce qui concerne les assignations sur les revenus de la taxe des moutons (aghnam), le service en sera opéré de la manière suivante :

Le Ministère des finances remettra chaque

année à la Dette publique Ottomane, qui est chargée de l'encaissement des revenus affectés au service du présent Emprunt, des délégations sur les Vilayets ci-dessus désignés, remboursables par les premières rentrées de la taxe. L'impôt sur les moutons dans les trois Vilayets d'Aidin, de Hudavendighiar et de Salonique, sera administré et perçu par les préposés de l'Etat en stricte conformité des lois en vigueur, mais les encaissements opérés par lesdits préposés seront versés chaque semaine dans les caisses des Agences de la Dette publique Ottomane jusqu'à concurrence du montant intégral de ces délégations. Les Nazirs, Mudirs et Mémours de la Dette publique auront le droit de vérifier à la fin de chaque semaine, auprès des Defterdars dans les chefs-lieux des Vilayets, des Mouhassébedjis dans les Sandjaks et des Mal-Mudiris dans les Cazas, si le montant remis à la Dette publique Ottomane concorde avec les encaissements effectués par les percepteurs du Gouvernement sur la taxe des moutons.

Il est entendu que lors de l'adjudication de la dime de la vallonnée, des opiums et des huiles d'olive des trois sandjaks du vilayet de Hudavendighiar, des quatre sandjaks du vilayet d'Aidin susmentionnés ainsi que du Mutesarriflik de Bigha, adjudication à laquelle assistera un délégué de la Dette publique Ottomane avec une coopération effective dans toutes les opérations que comporte l'adjudication, les bords obligatoires à livrer par les adjudicataires pour la contre-valeur des dîmes résultant de cette adjudication, pour un montant de Ltq. 80,000 seront libellés payable à l'ordre des caisses de l'Administration de la Dette publique Ottomane se trouvant dans les localités susénoncées, et payés à celles-ci exclusivement. L'adjudication des dîmes sera opérée en stricte conformité des règlements en vigueur sur les revenus des dîmes.

En cas d'impossibilité absolue de trouver des affermeurs selon les lois en vigueur, et si la dime de la vallonnée, des opiums et des huiles d'olive doit être réalisée en nature, le Gouvernement Impérial s'engage à placer la totalité de ces produits dans des magasins à double clef, dont l'une confiée aux agents de la Dette publique Ottomane. Ces produits devront être vendus d'un commun accord par les autorités locales conjointement avec les agents de la Dette publique Ottomane, en se conformant aux lois en vigueur, et les sommes à payer par les ache-

teurs devront être versés intégralement et directement dans les caisses de la Dette publique Ottomane. Sous aucun prétexte, ce dixième ne pourra être soustraite à son affectation.

En général et en tant que de besoin, le Gouvernement Impérial Ottoman garantit le service intégral des intérêts et de l'amortissement du présent emprunt par les revenus de l'Empire Ottoman.

En cas d'insuffisance des revenus affectés au présent Emprunt, le Gouvernement Impérial Ottoman versera directement à la Dette publique Ottomane toute somme nécessaire pour le service de l'Emprunt quinze jours avant l'échéance de chaque coupon.

Les garanties ainsi affectées à cet emprunt en font un placement présentant les plus solides conditions de sécurité.

Sur le montant total de l'emprunt, la Banque Impériale Ottomane met à la disposition du public un montant nominal de liv. st. 2,410,000 ou fr. 52,750,000 représenté par 105,500 obligations de liv. st. 20 ou fr. 500 au cours de fr. 480 par obligation, jouissance du 1^{er} 13 avril 1896. Le surplus de l'emprunt, soit liv. st. 805,000, a reçu une affectation spéciale qui l'immobilise d'une façon absolue pour un temps indéterminé.

Les coupons étant payables le 1^{er} 13 janvier et le 1^{er} 13 juillet de chaque année, le coupon à détacher le 1^{er} 13 juillet 1896 représentera trois mois d'intérêts, soit fr. 6,25.

A ce prix de fr. 480 et en tenant compte de la prime de remboursement, le rendement total du titre est de fr. 3,25 0/0 environ.

Les démarches nécessaires sont faites dès à présent pour l'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris.

L'introduction du nouvel emprunt sera faite par la Banque Impériale Ottomane à la Bourse de Paris le 18 mai, au cours sus-indiqué de fr. 480 et les titres seront délivrés par elle en liquidation de mai sous forme de syndicats provisoires.

L'Imp.-gérant responsable : M. CARION
Imp. de la Renaissance, 123, r. Montmartre.
Encres Gauger, 10, rue Le-Verrier, Paris

BELLE JARDINIÈRE

PARIS - 12, rue du Pont-Neuf, 12 - PARIS

★
Costumes
POUR
Enfants

★
Vêtements
POUR
Dames



★
VÊTEMENT
POUR
HOMMES

SUCCESSALES :

Paris, 1, Place Clichy, Lyon, Marseille, Nantes, Angers, Lille, Elbeuf, Saintes.